

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DOUBS LOUE**

**Date d'affichage :**  
03 11 2025

**L'an deux mille vingt-Cinq, le 03 novembre à dix-huit heures, le comité syndical du Syndicat Mixte Doubs Loue, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de CHAMPDIVERS, sous la présidence de Monsieur Etienne CORDIER.**

**Date de convocation :**  
27 10 2025

**Nombre de  
délégués :**

En Exercice : 12  
Présents : 10  
Votants : 10  
Excusés : 02

**PRESENTS :** M Etienne CORDIER, M BAUD Jean Baptiste, M DAVID Franck, M MEUGIN Olivier, M BARBERET Emmanuel, M DECOTE Yves, M GOUNAND Alain, M VUILLET Christian, M PICHON Jean Claude, M THIEBAUT Pierre

**EXCUSEES :** Mme GAY Florence, Mme CALINON Séverine

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M VUILLET Christian

### **D 30 25 – STRATEGIE COMMUNICATION**

Dans le cadre de l'exercice de sa compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, le Syndicat Mixte Doubs Loue est amené à réaliser des actions de communication, de sensibilisation auprès d'un public diversifié (les élus, les propriétaires riverains des cours d'eau et des systèmes d'endiguement, les usagers de la rivière, les partenaires techniques et financiers). Le SMDL a développé un certain nombre d'outils de communication, organise régulièrement des réunions avec les différents acteurs, participe à des évènementiels.

Aussi, dans le cadre du contrat de bassin Haut Doubs Loue, le SMDL a mis place des conventions de co-maitrise d'ouvrage avec des associations (FJPPMA et le CPIE de la Bresse Jurassienne) pour proposer auprès du public scolaire primaire un programme d'éducation au petit et au grand cycle de l'eau.

Les enjeux pour le SMDL de poursuivre et développer ses actions de communication, de sensibilisation et d'éducation sont multiples et peuvent être présentés de la façon suivante :

- Enjeu de valorisation des actions portées et les bénéfices apportés au fonctionnement du grand cycle de l'eau ;
- Enjeu d'information sur les risques d'inondation et les actions de prévention
- Enjeu de fédération des acteurs autour d'un enjeu commun : « la gestion du grand cycle de l'eau »

Dans le périmètre d'intervention du SMDL, d'autres acteurs mènent également des actions de communication, de sensibilisation et d'éducation sur le grand cycle de l'eau.

Dans le cadre du 12ème programme de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse qui est entré en vigueur le 1er janvier 2025 pour une durée de 6 ans, ces actions de communication, de sensibilisation et d'éducation aux enjeux de l'eau peuvent être financées jusqu'à hauteur de 70 % sous réserve qu'elles soient issues d'une stratégie de communication territoriale définie sur une échelle de temps pluriannuelle (à minima 3 ans).

Dans ce contexte et afin de pérenniser les actions de communication, de sensibilisation et d'éducation aux enjeux de l'eau portées par le SMDL et l'ensemble des acteurs du territoire (par le biais du financement de l'Agence de l'Eau RMC), la rédaction d'une stratégie pour la période 2026-2030 s'est avérée nécessaire et pertinente.

La stratégie pour la période 2026-2030 fait état des lieux des actions d'ores et déjà menées par le SMDL et les différents acteurs. Les objectifs définis permettent de pérenniser les actions existantes et de les développer.

A cet effet, les actions proposées pour la période 2026-2030 s'articulent autour de 3 thèmes :

- Communiquer, sensibiliser, éduquer via des outils de communication ;
- Communiquer, sensibiliser, éduquer via des animations et des évènements ;
- Communiquer, sensibiliser, éduquer via des réunions.

**Suite à l'examen du contenu technique de la stratégie de communication, de sensibilisation et d'éducation aux enjeux de l'eau, après en avoir délibéré, le Comité syndical à l'unanimité des présents :**

- **APPROUVE** les enjeux, les objectifs, et la planification globale de la stratégie de communication, de sensibilisation et d'éducation aux enjeux de l'eau élaborée pour la période 2026-2030 annexée à la présente ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter les aides publiques et notamment les subventions de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse dans la cadre de leur 12<sup>ème</sup> programme pour la mise en œuvre des actions de communication, de sensibilisation et d'éducation aux enjeux de l'eau ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents relatifs à la présente délibération

A CHAMPDIVERS, le 03 NOVEMBRE 2025,

Le Président,

  
M Etienne CORDIER

**RENDU EXECUTOIRE  
POUR EXTRAIT CONFORME**